Image not found or type unknown

Date définitive de signature dépassée

Par **Sicos Eddy**, le **01/11/2017** à **09:07**

Bonjour,
La dernière étape de notre processus de vente, à savoir la signature définitive devant le notaire, n'a pas été respectée par notre acquéreur ce qui nous met dans une situation compliquée (deux loyer à payer).

Pouvons nous d'une part demander réparation afin de payer le loyer du logement à vendre et déjà inoccupé ?
Et pouvons nous obligé la finalisation de cette vente importante ?

Le vendeur assure que ce n'est qu'un retard de quelques jours, mais nous sommes redevable via notre crédit en cours tant que la vente n'est pas finalisé...
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés